



9 - Horribles crimes de la plaine de Pantin

*Complainte de Troppmann
Ses crimes et sa condamnation
Air de Fualdès*

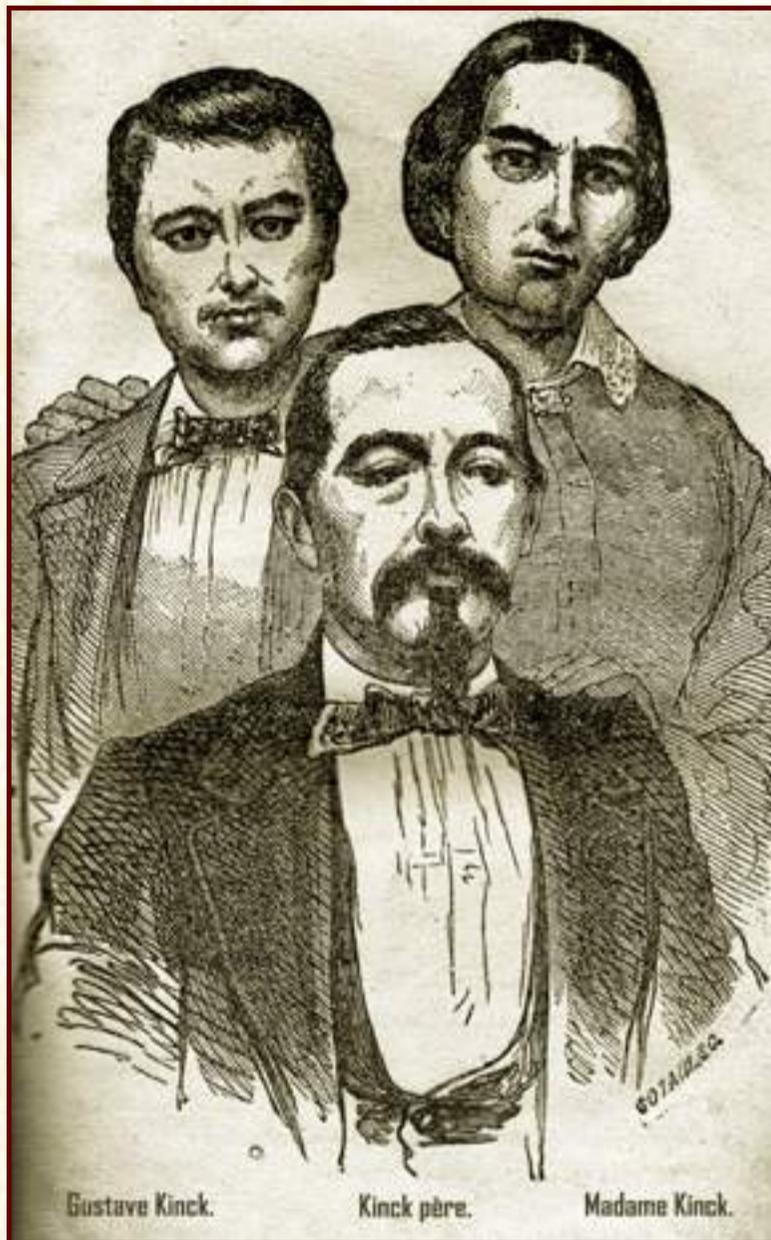
Écoutez, peuple de France
Et d'Aubervilliers aussi,
L'exact et cruel récit
D'un crime de conséquence,
Qu'heureus'ment, sous le soleil,
On n'vit jamais son pareil.

C'était par un clair de lune,
L'dix neuf septembre dernier,
À Pantin, dans un quartier
Qu'est d'jà pas sûr à la brune,
J'vas vous r'mémorer l'endroit :
Ca s'appell' l'champ Langlois.

Il pouvait être dix heures
Ou minuit juste, environ
Lorsqu'un infernal luron
Vint, loin de toutes demeures,
À l'abattoir conduisant
Un' mère et ses cinq enfants.

Pour leur cacher le massacre
Qu'il préméditait contre eux,
Il leur z'y avait le gueux !
Payé les douceurs d'un fiacre ;
Il fit de la famill' Kinck
Six victim's, un' de plus qu'cinq.





Le lendemain, dès l'aurore,
 Un paysan faillit choir
 En découvrant un mouchoir
 Sortant d'la terr' fraîche encore.
 Et frémit, en saisissant
 Ce linge humecté de sang.

À ses pieds se trouvait un' fosse
 Ou six cadavres tout chauds
 Étaient tombés sous l'couteau !...
 La nouvelle' n'étant pas fausse,
 On manda vite au total,
 L'procureur impérial.

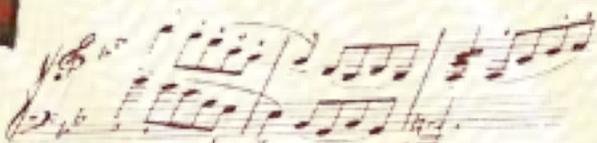
Pour faire tant de sévices,
 N'y a-t-il qu'un seul assassin ?
 On dit : c'est l'père ! mais enfin
 Il doit avoir des complices,
 Ainsi, d'ailleurs, que l'remarqu'
 Très bien monsieur Douët-D'Arcq.

Dans tous les cas, on recherche
 Le coupable, en un clin d'oeil :
 Et même dans ce grand deuil,
 Les journaux tendent la perche
 Au juge d'instruction
 Pour l'aider dans sa mission.

Une chose qu'est notoire
 Et que j'blâme une bonn'fois :
 Le public, du champ Langlois,
 Fit alors un champ de foire ;
 Et, sur le lieu d'l'événement,
 On allait comme à Longchamp.

Pendant que chaque cadavre
 À la morgue est exposé,
 L'criminel, bien avisé,
 Part pour s'embarquer au Havre ;
 On l'pince, y s'jett' dans l'bassin,
 Un calfat l'repêch' soudain !

Le brav' qui s'en rendit maître
 En le combattant sous l'eau,
 R'çut pour ça du Figaro
 Un superbe chronomètre,
 Et, de son gouvernement,
 Un' médaill' d'or en argent.



L'affreux assassin du reste,
N'cacha pas longtemps son nom ;
Dam ! son compte était trop bon,
Son crime trop manifeste ;
Il dit donc au polic' man
Qu'on vrai nom, c'était Troppman.

À Mazas on vous l'agrafe,
Et, pour conserver ses traits
Du prisonnier, à grands frais,
On fait venir un photographe ;
Tropman dit : Ca s'vendra : bref !
J'voudrais ma part du bénéf.

On a de son suicide
Fait un jour courir le bruit ;
On disait : pendant la nuit
S'est tué cet homme perfide...
Grand Dieu ! Quoi Tropman s'est tué ?
Pas du tout ! Tropman sait tuer.

V'là que, sur ces entrefaites,
On exhum' du champ susdit
Le cadavre de Kinck fils ;
Tropman n'est pas à la fête,
Car il espérait beaucoup
J'ter sur lui l'horreur du coup !

D'plus après hasard prospère
Auquel le coupable aida,
En Alsace on déterra
Dans un ravin l'corps du père,
Ce qui fait que l'père et l'fils
D'innocence ont l'bénéfic'.

On trouve un agent chimique
Dans les intestins de feu
Kinck père ; c'était tout bleu
On étonn'rait la clinique
Si l'on disait d'Kinck qu'y n'a
Bu que du vin d'Quinqu...ina

Car c'est bien du cyanure
De fer de potassium,
Plus terrible que l'laudanum,
Qu'Tropman rebut d'la nature,
Ingéra dans les viscèr's
De Kinck, - à quoi que l'vic'sert ?

Enfin des fins, fin décembre,
En cours d'assises je vois
Ce tropmanesque homm' des bois
Comparâître d'vant les membres
Du Jury d'la Seine, avec
Son air blême et son oeil sec.

J'vois les habits des victimes
Etalés d'vant l'tribunal
Ce spectacle me fait mal :
Quant aux instruments du crime,
En ce moment solennel
La pioch' répond à l'appel.

Malgré l'habile défense
Du grand avocat Lachaud,
Qui s'essui' tant il a chaud
Quand il fait de l'éloquence,
L'criminel, en dernier r'ssort,
S'entend condamner à mort.



Les femm's, qu'ell's ont l'âme grande
 Et sont bonn's comme du bon pain,
 Trouv'nt que l'jug'ment d'l'assassin
 Est trop doux ; ell's font la d'mande
 Qu'on leur livre aussitôt
 Afin d'le mettre en morceaux.

La moralité complète
 De ce drame palpitant,
 C'est que la soif' de l'argent
 Peut vous fair' perdre la tête ;
 Mieux vaut être, en vérité,
 À la Bourse...exécuté.

Honorons tous la justice.
 Respectons l'arrêt public ;
 Mais on eut bien plus puni qu'
 Par le dernier des supplices,
 Tropman en l'laissant vivr', car
 Le remords vient tôt ou tard.

Gustave (de Montmartre)

GRANDE COMPLAINTÉ
 sur le
CRIME DE PANTIN
Air de Pansé.

EXÉCUTION DE JEAN-BAPTISTE TROPMANN.

Imp. Lith. FULLERIE et C^o à Epinal.

Propriété des Éditeurs. (Déposé.)

Le crime impitoyable,
 Qui marchait à petit pas,
 Vit son assassin à tout pas
 De son crime approcher
 Et son arrêt se reconnaître.

Vers cet objet il se penche
 Et voit le fer à lui,
 Harrois ! que voit le ciel
 Les yeux, les bras, les pieds et les mains !
 L'angoisse, le sang, les larmes,
 Tout est ébranlé par ce coup
 Foudroyant d'atrocité cruel.

De tout les côtés du monde
 A cet appel arrive
 Et tout de suite se lève,
 Dans son âme profonde,
 Les mille ans de l'histoire
 Avec toutes ses gloires.

Ce spectacle épouvantable
 Attire des magistrats,
 Des gens de bien de tous les états,
 Et quantité innumérable
 Dans ce que disaient
 Ce spectacle horrible.

Dans le silence la nouvelle
 Se répandit comme la poudre,
 Un grand bruit, des exclamations,
 Se fit : toutes les têtes
 Se penchaient vers le point
 De tant de sang.

Ce spectacle grandiose
 Incompréhensible aux yeux
 De l'homme de bien,
 N'est point digne de charmes
 Et de tout honneur.
 Et le point d'atrocité.

Ce crime horrible et sanglant
 Le spectacle horrible,
 Vite comme un éclair,
 L'histoire raconte son histoire,
 Et tout le monde se lève,
 Et se penche vers le point
 De tant de sang.

A cet appel de l'humanité
 L'histoire, à tout pas,
 Faut son plein et son entier,
 Et tout le monde se lève,
 Et se penche vers le point
 De tant de sang.

Il disparait, tout l'air
 L'air est tout ébranlé,
 On dirait le son d'un tonnerre,
 On dirait le son d'un tonnerre,
 On dirait le son d'un tonnerre,
 On dirait le son d'un tonnerre.

Tropmann, ce crime horrible
 Le spectacle horrible,
 Fut bien son spectacle,
 Mais ce spectacle horrible,
 Fut bien son spectacle,
 Mais ce spectacle horrible,

Ensemble, sans autre escorte
 A Paris, pour l'exécution,
 Il était de passage,
 Mais ce spectacle horrible,
 Fut bien son spectacle,
 Mais ce spectacle horrible,

Le spectacle horrible,
 Fut bien son spectacle,
 Mais ce spectacle horrible,
 Fut bien son spectacle,
 Mais ce spectacle horrible,

Après un quelconque crime
 Le spectacle horrible,
 Fut bien son spectacle,
 Mais ce spectacle horrible,
 Fut bien son spectacle,

Cette horrible histoire
 D'un crime qui veut être
 D'un crime qui veut être
 D'un crime qui veut être

Mais le crime horrible,
 Qui toujours a fait sa vie,
 Ne pouvait pas qu'un jour
 De son crime se penche
 L'histoire, se penche
 De son crime, se penche

718



L'affaire Jégado fit peu de bruit dans les journaux, en dehors de la presse locale : *L'Abeille de Lorient*, *Le Lorientais* ou *La Concorde du Morbihan*. C'est un événement politique qui faisait alors la une partout en France : le coup d'état de Louis-Napoléon-Bonaparte le 2 décembre 1851¹ qui le fait passer du statut de prince-président (arrivé au terme de son mandat) à celui d'Empereur des Français. Les conséquences de ce coup de force mené par ses partisans conduisirent à une rébellion, avec la construction de barricades à Paris et d'émeutes en province (Lyon, dans le sud-est...), durement réprimées par l'armée. Si certains représentants nationaux, députés de l'Assemblée Nationale, sont simplement proscrits tels que Victor Hugo ou Victor Schoelcher, la répression fera des centaines de victimes et conduira à la transportation de plusieurs milliers personnes en Algérie et 239 insurgés envoyés au bagne de Guyane.

Appelé par plébiscite le 20 décembre 1851 à se prononcer sur le suffrage universel masculin, le peuple français légitime dans le même temps le coup d'État. Terminée la Seconde République, nous voici entrés dans le Second Empire.

— En cette fin d'année 1869, nous sommes à la veille d'événements politiques qui vont mener à une guerre et une insurrection populaire de grande ampleur à Paris. Mais nous n'en sommes pas encore là avec l'affaire Troppmann, quoique...

1 - Jour anniversaire du sacre de Napoléon en 1804 et de la victoire d'Austerlitz en 1805.

La Virole reste énigmatique alors qu'il me quitte sur ces mots. Rendez-vous est pris pour la prison de Mazas.



Bien entendu avec son goût de l'intrigue, Arsène ne m'a pas laissé d'autre choix que de trouver seul l'emplacement de ladite prison dans la configuration actuelle de la ville. Mais qu'à cela ne tienne, cela me plaît finalement de mener l'enquête au travers du Paris ancien. Résoudre les devinettes d'Arsène Papin et suivre ses jeux de piste me permet de découvrir Paris sous un jour surprenant.

C'est donc après quelques jours seulement que je parviens à situer l'ancienne prison face à la gare de Lyon. J'apprends ainsi qu'elle a été construite pour remplacer celle de La Force devenue exigüe. Elle occupait alors un pentagone formé, au nord-est par les rues Beccaria et Legraverend, au sud par le boulevard Diderot et à l'ouest par la rue de Lyon. Carte en main je peux donc situer l'entrée au niveau des n°23-25 du boulevard Diderot. Il est vrai que le paysage a considérablement changé. Le Baron Hausmann, grand architecte du nouveau Paris, a modelé le quartier autour de la nouvelle gare de Lyon en créant le boulevard Mazas qui devait devenir plus tard le boulevard Diderot. Après la destruction de ladite prison de nouvelles rues ont été créées.

Construite par l'architecte Emile Girard, elle s'inspire du modèle panoptique américain



de l'époque avec des structures cellulaires organisées en six bâtiments de trois étages rayonnant autour d'une rotonde vitrée que surplombe une tour de quarante-cinq mètres. Le principe de détention est celui de l'isolement complet du prisonnier dans une cellule individuelle, ceci afin d'éviter tout échange entre les détenus, seul moyen aussi, prétendait-on alors, d'éviter les rixes. En outre ce mode d'enfermement était jugé propice à l'expiation. Quoi de mieux que la solitude pour prendre la mesure de la faute commise.

Réservée aux condamnés de droit commun, la prison eut aussi pour pensionnaires des

personnalités comme Henri Rochefort, Arthur Rimbaud, Jules Vallès et Georges Clémenceau.

Finalement Mazas fut détruite à partir de 1897 pour des raisons sanitaires mais aussi dans la perspective de l'Exposition Universelle de 1900 : la prison gâchait la vue depuis la gare de Lyon. On ne saurait tolérer que l'image du crime côtoie la soie et la crinoline.

Arsène Papin est fidèle au rendez-vous en cette soirée d'été chaude et douce. Il m'attend, assis sur le trottoir, ainsi que ces vagabonds humant l'air dans l'espérance de quelque pièce jetée par le passant charitable.



Sans tarder nous marchons comme à l'accoutumée et je me laisse guider par les rues avoisinantes au gré d'une histoire terrifiante que me conte alors mon complice.



— Plusieurs plaintes furent composées au sujet de ce criminel, commence Papin. Il figure parmi les plus effroyables assassins tant le nombre de ses victimes et la violence des coups dépassent l'entendement. Voici-là un digne émule d'un Lacenaire et d'une Jégado réunis. Il est bon d'en prendre conscience avant de commencer le terrible récit de ses crimes.

*Ce qu'ici je viens vous dire²
Est déjà connu partout;
Mais, en France, on rit de tout,
Mêm' de ce qui ne fait pas rire,
Je vais donc vous chançonner
Ce qui m'a fait frissonner.*

*D'abord, – procédons par ordre,
Dans la ville de Roubaix,
Un' famill' vivait en paix,
Quant vint porter l' désordre
Un intime...un scélérat,
Comme plus loin on le verra.*

*C'faux ami, chacun l' devine,
Etait le fameux Troppmann,
Nom qui rime avec Poulmann,
Il s'occupait de machine.
Le fait est qu' son action
Est c'lui d'un' machine à scion³...*

Ce scélérat est un homme de dix-neuf ans, à peine sorti de l'adolescence et, de surcroît, de constitution plutôt frêle. Pour un mot de travers c'est d'une chiquenaude qu'on peut le renverser tant il paraît inoffensif. Cet individu qui va pourtant s'avérer peu recommandable a pour nom Jean-Baptiste Troppmann. Mécanicien alsacien, natif de Cernay dans le Haut-Rhin, travaillant à l'installation de machines fabriquées par son père, inventeur, il débarque à Roubaix pour placer une de ses inventions. Là, il devient l'intime de Jean Kinck, un compatriote et mécanicien prospère. Leur duo ne passe pas inaperçu. Comme deux conspirateurs, ils s'échangent leurs idées autour d'un verre dans le but de mener ensemble un projet en Alsace. Quoiqu'il ait discuté avec son épouse Hortense, enceinte du septième enfant, de cette opportunité de retour en Alsace, Kinck n'en dit pas plus, annonçant tout bonnement qu'il part pour affaires. On ne le reverra pas. C'est le prélude à une série de disparitions inquiétantes.

Au moyen de lettres qui seront découvertes plus tard au domicile des époux Kinck, on suivra le parcours criminel de Troppmann.

Ainsi dans la première on apprend que Kinck demande à sa femme d'envoyer cinq mille cinq cents francs au bureau de poste de Guebwiller. Mais, explique-t-il dans cette

2 - La seule et véritable plainte de Troppmann contenant le récit fidèle et authentique de l'horrible assassinat de Pantin, mis en vers par Hippolyte Chatelin et Jules Choux sur l'air de Fualdès, Clichy, Imp. M.Loignon. 1870.

3 - Scion en argot signifie couteau.



lettre, il ne peut retirer l'argent lui-même, puisqu'il doit partir pour Paris. C'est donc son fils aîné Gustave qu'il charge de venir faire la démarche à sa place. Gustave arrive en Alsace mais ne parvient pas à obtenir l'argent en raison de la méfiance de l'employé de poste. Qu'à cela ne tienne, il décide d'aller rejoindre son père à Paris. Mais bien évidemment ce n'est pas son père qu'il y trouvera. Et de deux ! Le deuxième acte s'achève s'inscrivant sans nul doute selon un plan bien défini.

Là-bas à Roubaix, Madame Kinck est inquiète du silence de son mari. Et parce qu'elle n'a pas reconnu son écriture dans la première missive, elle prend sa plume : « Pourquoi Jean Kinck n'écrit-il pas de sa main et fait écrire Troppmann à sa place ? », interroge-t-elle. Une réponse ne tarde pas à lui parvenir qui fait état d'un poignet foulé ce qui expliquerait son incapacité dans ce domaine. Continuant à tromper la pauvre femme, le fourbe pousse l'audace jusqu'à la prier d'avoir confiance en lui : « il se chargera de tout ». Quel cynisme, quelle froideur ! La méfiance de la brave femme, un temps en éveil, est brisée. Madame Kinck connaît leur amitié, elle va avoir confiance.

Elle ne sait pas la malheureuse que ce triste individu a usurpé l'identité de son époux pour lui soutirer de l'argent et éliminer sa famille. Car, dans la même lettre, Troppmann lui demande de venir à Paris apporter les papiers de vente de l'entreprise ainsi qu'une grosse somme d'argent. Cédant à cette sirène si enjôleuse elle va se livrer pieds et poings liés. Alors, sans plus se poser de questions, Hortense

Kinck débarque en gare du Nord avec ses cinq enfants et disparaît à son tour dans la plaine de Pantin, là même où un fiacre les a déposés. Troisième acte de cette tragédie, cette fois ce ne sont pas moins de six personnes dont on perd la trace en un seul soir. Une famille entière s'est évanouie dans la nature comme par magie. Que s'est-il donc passé ? Où sont-ils ?

Le hasard ou plutôt la Providence comme le soulignera le chef de la sûreté Claude va permettre de mettre à jour ce terrible crime. Le 19 septembre 1869, Langlois, le propriétaire d'un champ de la plaine de Pantin, au lieu-dit du Chemin Vert, découvre un mouchoir qui dépasse d'un monticule de terre. Poussé par la curiosité, il creuse un peu avec sa pioche dévoilant une oreille et des cheveux. Horreur ! Appelé sur place, le commissaire de police de Pantin, Agénor Roubel assisté du docteur Cyprien Lugagne organise une fouille complète du terrain.

C'est un charnier qu'ils vont découvrir à leurs pieds. On extrait bientôt le corps d'un petit garçon de cinq ans, puis un autre d'une dizaine d'années, ceux d'une fillette de deux ans et d'une femme corpulente. Le charnier livre encore deux corps, ceux d'un garçon de huit ans et un autre de quatorze ans. La stupeur est à son comble lorsque l'on remarque qu'ils portent tous des blessures atroces et béantes, comme si le tueur s'était acharné comme un forcené. En outre les examens médicaux vont très vite démontrer que certaines des victimes, dont la mère, ont été enterrées encore vivantes.





« C'est un charnier qu'ils vont découvrir à leurs pieds. »

Enfin, d'après le médecin, ils ont tous été tués la veille même, les corps sont encore tièdes. Horreur ! Abomination ! On atteint ici l'innommable, c'est l'œuvre du Diable ou d'un adepte du Démon, à n'en pas douter.

L'opinion publique est choquée, à juste titre. Chacun est pris d'effroi devant un tel déchaînement de violence, un tel acharnement à décimer ainsi une famille entière de six personnes. Quelle haine a pu ainsi pousser à massacrer jusqu'à de jeunes enfants. On s'interroge : le père est-il coupable ? Peut-on

imaginer une seule seconde qu'il soit réellement capable de tuer des êtres issus de sa propre chair et de surcroît d'une manière aussi monstrueuse ? On se pose en effet la question car l'industriel ainsi que son fils aîné sont introuvables. La presse se fait l'écho de ces soupçons. Et ce sont eux que l'on recherche en priorité.

Mais une fois encore le hasard va faire son œuvre. Un homme est arrêté au Havre, alors qu'il cherche à échapper à un contrôle de papier et manque de se noyer dans le port sans la rapide intervention du calfat Hauguel.



GRANDE COPLAINTE
sur le
CRIME DE PANTIN
Air de Pantin,
copié

LE CRIME DE PANTIN.

Arrestation de TROPMANN par le gendarme FERRAND et l'héroïque marin HAUGUEL.



Le crime de Pantin.
C'est un crime qui se passe
Et que l'on ne peut pas
Mais qui est si horrible
Et qui est si terrible
Qu'il faut en parler
Et qui est si horrible
Et qui est si terrible
Qu'il faut en parler

Le crime de Pantin.
C'est un crime qui se passe
Et que l'on ne peut pas
Mais qui est si horrible
Et qui est si terrible
Qu'il faut en parler
Et qui est si horrible
Et qui est si terrible
Qu'il faut en parler

Le crime de Pantin.
C'est un crime qui se passe
Et que l'on ne peut pas
Mais qui est si horrible
Et qui est si terrible
Qu'il faut en parler
Et qui est si horrible
Et qui est si terrible
Qu'il faut en parler

Le crime de Pantin.
C'est un crime qui se passe
Et que l'on ne peut pas
Mais qui est si horrible
Et qui est si terrible
Qu'il faut en parler
Et qui est si horrible
Et qui est si terrible
Qu'il faut en parler

Le crime de Pantin.
C'est un crime qui se passe
Et que l'on ne peut pas
Mais qui est si horrible
Et qui est si terrible
Qu'il faut en parler
Et qui est si horrible
Et qui est si terrible
Qu'il faut en parler

Fabrique de PELLERIN et Co. Imp.-Litho à SPINAL.

Les journaux annoncent qu'il s'agit du fils Kinck. Contre toute attente, le prisonnier avoue être Jean-Baptiste Troppmann, mais n'être qu'un malheureux complice. Suivant la thèse diffusée dans les journaux, il prétend que ces crimes ont été commis par Jean Kinck et son fils. Néanmoins, la police n'est pas dupe de son mensonge, car il a été trouvé en possession d'argent et de bijoux appartenant à la famille Kinck. La seule vérité qui va dès lors émerger est celle de la mort des deux autres membres de la famille.

À nouveau, la presse relaie l'information et déclenche une véritable ruée vers la plaine

de Pantin. Des badauds se déplacent en foule et viennent piétiner les lieux du crime, se déployant en un pèlerinage ininterrompu pour planter des croix en souvenir des victimes.

Et ceux-là, regardez-les ces hommes : Munis de bêches, ils retournent le sol à la recherche d'autres cadavres comme s'ils se trouvaient en pleine récolte de pommes de terre. Et comme si cela ne suffisait pas, cet endroit auparavant désert et obscur le soir devient un lieu de promenade, de sortie mondaine. Chacun apporte sa lanterne et, bras dessus, bras dessous, on vient y chercher le frisson.



*Une chose qu'est notoire
Et que j' blâme une bonn' fois :
Le public, du champ Langlois»
Fit alors un champ de foire ;
Et, sur le lieu d' l'évén'ment,
On allait comme à Longchamps⁴*

Il est temps que le préfet de police mette un terme à ce désordre et stimule le zèle des commissaires de police de banlieue. Des rondes de nuit sont organisées pour assurer la sécurité des passants, car en dépit de la transformation des lieux en champ de foire, la peur est bien présente. Le scandale de la situation continue néanmoins : foulant aux pieds cette terre limoneuse imprégnée du sang des malheureuses victimes, le curieux croise des camelots venus y vendre leurs marchandises. On chante des complaintes au son d'un violon, là même où l'on aurait attendu du recueillement et de la retenue. C'est l'hystérie collective, la grand-messe de la bêtise. Conséquence de cela, à force de piétinements, le champ est maintenant aussi lisse qu'une chaussée passée au rouleau compresseur. Si le chef de la sûreté en charge de l'enquête, Antoine-François Claude, dit Monsieur Claude, comptait y trouver des indices, il n'y a plus rien à en tirer de sérieux, tout est saccagé.

Et pourtant, le hasard – qui a présidé déjà à la découverte des six cadavres – va conduire à retrouver quelques jours plus tard celui du fils, Gustave Kinck, atrocement assassiné de sept

⁴ - *Complainte de Troppmann, ses crimes et sa condamnation, sur l'air de Fualdès, de Gustave de Montmartre.*

coups de couteau, à trente mètres à peine du champ déjà exploré. La science va prouver qu'il ne peut être en rien responsable de la mort de sa famille : tout démontre, au vu de l'état de décomposition du corps, qu'il est mort avant sa mère, sa sœur et ses frères. La morale familiale est sauvée. Mais on plonge malgré tout dans l'horreur. Qu'est devenu le père Kinck ? Quel est son rôle dans tout cela ? Est-il réellement l'auteur de cette hécatombe ? Pour sa part, le juge d'instruction, M. Douet d'Arcq, se fait rapidement une opinion : Jean Kinck est mort très certainement, car comment expliquer autrement le fait que Troppmann portait sur lui les papiers de la famille, ainsi que des bijoux et de l'argent, prêt à s'embarquer pour l'Amérique.

Ce dernier assurément ne convainc personne en accusant le brave père de famille abusé d'être l'auteur de cette tuerie. Aussi le magistrat, après avoir vainement ordonné d'autres recherches dans ce champ – que désormais l'on surnomme *le Champ des Cadavres* ou *Carrefour des assassinats* – porte son attention sur l'Alsace. Lorsqu'on fait le bilan des recherches, en effet, on en conclut que c'est en Alsace qu'on a vu Jean Kinck pour la dernière fois en compagnie du jeune escarpe.

L'évidence se fait jour : le tueur froid et calculateur qui a assassiné toute une famille ne peut être que le dénommé Jean-Baptiste Troppmann. L'opinion publique en est d'ailleurs intimement convaincue. On crie « *à l'assassin !* », « *Troppmann à mort !* ». Pour sûr, si des précautions particulières de sécurité



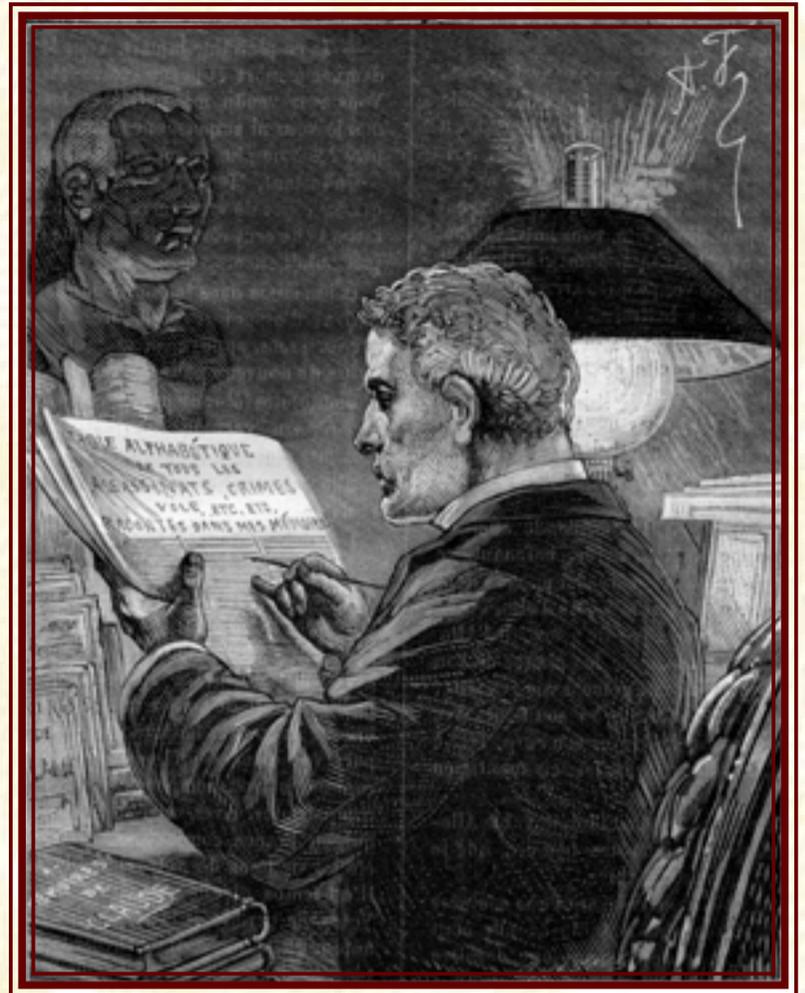
ne sont pas prises, le suspect risque très certainement d'être lynché par la foule entre la prison de Mazas où il est enfermé et le Palais de Justice. C'est donc pour sa propre sécurité que l'instruction est menée à la prison même.

Cependant, comment ce gamin qui n'a pas encore vingt ans peut-il être ce monstre sanguinaire ? « *Ce gosse au visage doux qui lui donne l'air d'une jeune fille ou d'un jeune séminariste tout juste sorti des jupes de sa mère.* » C'est en effet ainsi en ces termes que Monsieur Claude le dépeint dans ses *Mémoires*. Sa petite taille et son allure frêle dénotant une certaine douceur contrastent cependant avec une particularité physique étonnante. Comme Lacenaire c'est par ses mains que le caractère de ce monstre se révèle tout entier : les pouces de ses mains, décharnées et osseuses, d'une longueur exceptionnelle, atteignant la phalange supérieure de l'index, se terminent en spatules. Cet appareil fait penser à une pince de homard, voire même les serres d'un rapace. De fait on regarde ces difformités avec dégoût et horreur. Ce sont là à coup sûr les doigts crochus du Diable. Un démon à visage d'ange.

Lors des interrogatoires, le prévenu affiche une insensibilité et un aplomb incroyables. Avec son accent alsacien à couper au couteau il persiste dans ses mensonges et ses dénégations :

— Que fouillez tous que je fous tise, je ne beux pas en tire tafantache.

Finalement, poussé dans ses retranchements, il propose cependant de conduire la justice sur le lieu où se trouve le corps du père



Monsieur Claude.

de famille sans avouer cependant être l'auteur du crime. Il est vrai, que les fouilles jusqu'alors entreprises du côté d'Obwiller notamment, puis près du château de Wattwiller, avaient été vaines. Mais une fois de plus la recherche échoue. C'est la consternation.

Fort heureusement c'est sans compter sur l'obstination d'un chasseur, Clotaire Hequette, aux ordres du commissaire de police de Cernay. Le hasard, encore le hasard est à l'origine de l'avancée de l'enquête :

Observant un rassemblement exceptionnel de corbeaux sur un point particulier d'un ravin, près du château d'Herrenfluh, dans la forêt d'Uffoltz, non loin de Soultz, il aperçoit un bout d'étoffe et un bouton briller au soleil. S'approchant de ce qu'il pense être



une charogne animale, sous le tas de pierres, il dévoile deux pieds porteurs de chaussettes, les mêmes chaussettes tricotées par Madame Kinck que l'on a retrouvées précédemment aux pieds de ses enfants. Des corbeaux noirs, charognards affamés, s'acharnent à prélever des

bouts de chair. Ce sont eux qui ont découvert le cadavre aux trois quarts enterré. Il s'agit bien du corps du mécanicien, Jean Kinck, reconnu par ses deux sœurs, qui sitôt après l'autopsie, inhument le malheureux dans son pays natal, à Guebwiller.

Nouvelle Imagerie d'Épinal.
DEUXIÈME PARTIE
du crime de Pfaltz.

DÉCOUVERTE DU CADAVRE DE JEAN KINCK (25 NOVEMBRE 1869)
près des ruines du château de Herrenfluch en Alsace.

N°25. ★

provenant... (The text continues with a detailed account of the discovery of the body, the investigation, and the identification of the victim as Jean Kinck. It mentions the role of the military and the involvement of the local community in the burial process.)

Imp. LITH. PINOT & SAGAIHE, ÉPINAL.

Dépôt.



À Paris, Monsieur Claude, sans préciser que le corps a déjà été exhumé, obtient par la ruse les aveux de Troppmann quant à la méthode employée pour tuer Kinck père.

C'est de l'acide prussique⁵ de sa fabrication, avoue celui-ci, versé dans une bouteille de vin qu'il a servi à la victime. Le poison a foudroyé Jean Kinck en un bref instant juste après avoir été ingurgité, précise-t-il.

Cependant le tueur est doué d'une imagination débordante et délivre un nouveau scénario sur ce qu'il s'est réellement passé. Il dénonce alors des complices sans les nommer, des individus qui l'auraient manipulé pour assassiner la famille entière. Mais comment croire à cette nouvelle version acadabrantésque des faits.

De toute manière, c'est maintenant au tribunal d'en juger. Pour cela Troppmann est transféré de Mazas vers la Conciergerie. Le prisonnier se montre trop heureux de quitter Mazas où l'on y voit trop clair, dit-il, ajoutant que la proximité de la gare de Lyon et le bruit incessant des trains l'incommodaient. Et bien voyons ! le pauvre ! Il est vrai que les fauves préfèrent l'obscurité des cavernes et la solitude des grands espaces, c'est bien connu. Et tiens donc, pour ce qui est de l'obscurité il va être servi. Je parle de la mort, le trou noir définitif.

Pour l'heure, c'est la foule haineuse qu'il va devoir affronter en ce 28 décembre 1869 alors que Paris se couvre d'un grand manteau blanc. Le linceul neigeux semble mettre en exergue

le rouge écarlate du sang produit par cette tragédie orchestrée par ce monstrueux assassin.

Oui, Troppmann est un monstre. Et, comme tout être hors norme, il attire les foules venues dévisager l'odieux assassin de la famille Kinck, crier leur haine et attendre de la justice qu'elle rende bien entendu une sentence exemplaire. Le tout Paris se chamaille les places de faveur pour assister aux débats dans le prétoire. Des personnalités, tel Alexandre Dumas fils, Maxime Ducamp ou le ténor Charles Edmond Capoul et même Eugène Pertuiset⁶, personnage pittoresque, surnommé le tueur de lion, s'assoient sagement dans la salle. Pertuiset, spectateur d'une chasse auquel il ne participe pas, a sans doute voulu goûter l'odeur de sang qui s'exhale de cette arène publique et voir dompter un fauve plus féroce encore que ceux qu'il poursuit en Kabylie.

Mais alors on est en droit de se poser la question de savoir qui, de l'accusé ou du public, prenant d'assaut les lieux ainsi qu'une horde sauvage, est le plus féroce. On a vu ainsi certains se cacher la veille au soir dans la salle pour s'emparer d'une place comme des voleurs. Rendez-vous compte de l'ignominie de la situation. Dès huit heures du matin, les possesseurs de billets d'entrée de faveur sont exacts au rendez-vous au point que très rapidement il n'y a plus une seule place assise libre.

6 - Chasseur de lions en Algérie, magnétiseur, explorateur, il effectuera de nombreux voyages en Amérique du Sud, et à faire la première tentative d'exploration de la Terre de Feu. Édouard Manet fit un portrait de lui en 1881, l'arme au poing, devant la dépouille d'un lion gigantesque.

5 - Connu sous le nom de cyanure.

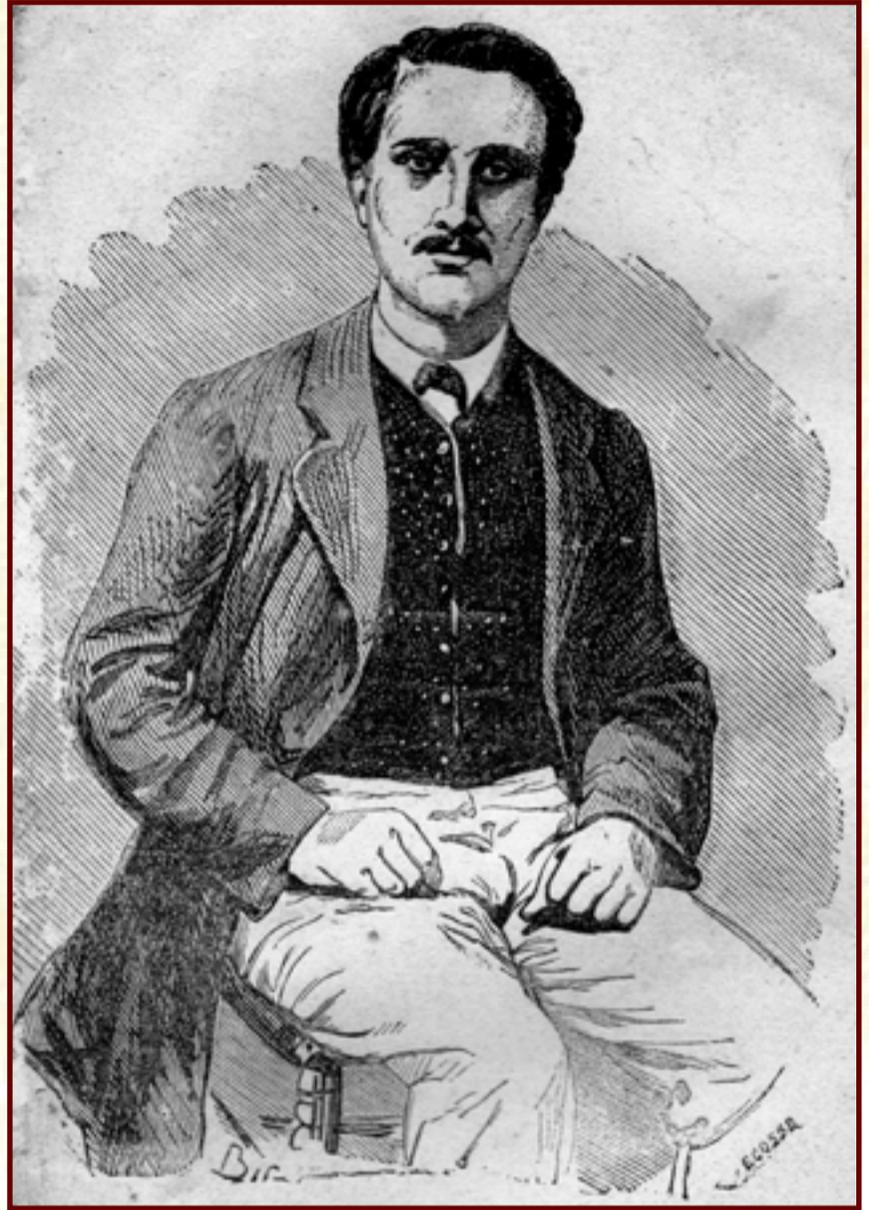


Et, comble du scandale, il semble bien que l'affaire effroyablement sanguinaire qui va être jugée n'entame pas les appétits. On observe en effet des dames, arrivées de bonne heure, dépliant délicatement un mouchoir en dentelle fine sur leurs genoux pour déguster leur encas sans salir leur élégante toilette. La tendre brioche dévorée en quelques minutes vient calmer la faim qui se faisait sentir à l'approche du procès. La justice a pourvu aussi à satisfaire l'appétit des jurés, avec un buffet copieux servi dans une grande salle à manger.

En attendant, même ces messieurs les représentants de la presse ont du mal à trouver place aux emplacements qui leur sont réservés. Ils se serrent comme des sardines, et vont devoir se contorsionner pour pouvoir prendre des notes sans rien omettre du spectacle.

Les débats sont présidés par le conseiller Thévenin, l'accusation menée par Monsieur le procureur général Granperret, assisté de Monsieur l'avocat impérial Merveilleux-Duvignaux. Maître Lachaud a la lourde charge de défendre Troppmann. Charles Lachaud est un ténor, un homme que la difficulté n'effraie pas. Il s'est distingué auparavant dans une affaire d'empoisonnement, l'affaire Marie Lafarge. Peut-être aurons-nous l'occasion d'y revenir. Qui sait ?

L'accusé se tient assis dans son box. Jeune homme imberbe, d'un mètre soixante-deux, d'apparence grêle, il a des cheveux châtain assez touffus, arrangés avec un certain soin. Il est vêtu d'une redingote de drap noir et d'un



gilet de velours côtelé. Il porte en outre une cravate noire tordue en corde, sous un col de chemise négligemment rabattu.

Se défendant contre les accusations portées contre lui, magicien de pacotille, il va sortir de son chapeau une explication extravagante : il déclare en effet que Jean Kinck, dans sa cupidité, voulait accroître sa fortune par le recours à la fausse monnaie. C'est donc pour cette raison qu'il est venu en Alsace où, lui avait expliqué Troppmann, était installée une fabrique de fausse monnaie dans les ruines



d'un château. Voici là une théorie pour le moins absurde, n'est-ce pas ?

Malgré les dénégations de l'accusé insistant sur l'existence de complices – dont les noms seraient cités dans un portefeuille enfoui quelque part en Alsace – il n'y a ici qu'un seul coupable désigné sur le banc des accusés.

Pourtant – mais la justice n'en tiendra pas compte – des témoins ont déclaré avoir vu Troppmann en compagnie d'autres hommes. C'est le cas de Madame Brunel, marchande de vin du boulevard Magenta qui a vu entrer deux hommes suspects, un grand très bien mis, mais avec les mains pas très propres et un petit qui semblait frissonner. Elle a reconnu Troppmann comme étant le second.

Un gosse de quatorze ans témoigne lui aussi avoir vu trois individus creuser dans un champ, alors qu'il faisait route vers le fort d'Aubervilliers de conserve avec un militaire en état d'ivresse.

Égarés tous les deux au milieu de la nuit dans le champ, ils auraient aperçu un homme qui creusait et deux autres à ses côtés. Par crainte, les deux témoins involontaires se seraient sauvés. Sans le témoignage du militaire qui n'a pas été retrouvé, où est la vérité dans le récit de cet enfant ?

Au final, alors que le procureur général bénéficie de nombreux arguments pour

demander la peine maximale contre l'accusé, le défenseur quant à lui, Maître Charles Lachaud, va faire usage d'une rhétorique désespérée pour tenter de sauver son client :

— Depuis deux mois je cherche l'accusé, je ne le trouve pas. C'est un insensé auquel la nature a retiré la raison.

Son argument de poids ? la démence. Un témoin à charge a rapporté qu'en prison



Troppmann lisait *le Juif errant* d'Eugène Sue qui compte parmi ses auteurs de prédilection ainsi que Fenimore Cooper. L'un des personnages du roman, Rodin, poursuit une fortune de deux cent douze millions et à cette fin décide de supprimer un à un chacun des membres d'une famille pour l'obtenir. Étrange coïncidence il faut le reconnaître. De son propre aveu⁷ le jeune homme admire la conception hardie de Rodin. Qu'importe ! L'avocat y trouve là l'explication des actes de son client :

— Voilà son thème, son fantôme horrible, sa folie.

Autre argument en sa faveur, la question des complices, s'étonnant qu'il soit jugé capable de tuer seul autant de personnes et avec une telle organisation :

— Était-il seul ? Étaient-ils plusieurs ? Tout est là, conclut-il.

Et le moins que l'on puisse dire est qu'il n'est pas le seul à soulever ce problème. Claude dans ses Mémoires fait état de complices. Il a ainsi attesté du fait que Troppmann était ce qu'on appelle un chef d'attaque, un pégriot ou, selon le langage en vigueur alors, un toucheur assisté de complices, en général quatre : deux guetteurs et deux aides. À l'époque des faits Claude est déjà à la poursuite d'une bande qui laisse sur le lieu de ses méfaits une pioche et une pelle, comme marque de fabrique. Le chef de cette bande prenait justement ses repas chez un marchand de vin où se rendait aussi

7 - Il le dit clairement dans « *Mémoires secrets de Troppmann : Autographe et portrait, révélations nouvelles* », de Charles Virmaître, Alfred Duquesne Éditeur, Paris, 1870.

l'accusé, dans le quartier allemand, un repaire cosmopolite de voyous toujours prêts à en découdre au couteau, avec le sang versé comme sanction ultime.

Par ailleurs à la veille de la guerre franco-prussienne, les suspicions d'espionnage vont bon train. Troppmann père ne serait-il pas l'inventeur d'une mitrailleuse ? Des motifs politiques auraient donc pu conduire à conclure rapidement le procès au détriment de l'accusé seul condamné.

Bref, au terme de la journée, le jury se retire et il ne lui faut qu'une demi-heure pour statuer sur l'affaire :

Jean-Baptiste Troppmann est déclaré coupable sur tous les chefs d'accusation. Aucune circonstance atténuante n'est accordée. Un frissonnement parcourt l'auditoire à l'énoncé du verdict. La Cour se retire à son tour pour décider de la peine. Lorsqu'on ramène le prisonnier il demeure imperturbable et cependant d'une pâleur effroyable.

En cet instant, la salle de la cour d'assises présente un aspect lugubre. Le public, silencieux, est presque tout entier dans l'ombre, les sténographes ont soufflé leurs bougies. Puis le Président prononce la sentence, celle que l'opinion réclame à grands cris : la peine de mort.

L'accusé, en entendant cet arrêt, auquel le verdict l'a pourtant préparé, semble peiner à maîtriser un violent tremblement nerveux qui l'agite et produit l'effet étrange de lui faire grimacer un sourire. Il est emmené alors que la foule sort à son tour, sous l'éclairage



blafard des lampes, en un long cortège comme autant de personnages d'une danse macabre. Reconduit à la Conciergerie, le condamné y est accueilli par le directeur, Grobon. Et comme le veut la tradition il revêt la camisole de force, obligatoire en la circonstance – il ne faudrait pas en effet qu'il se dérobe à la sentence de mort en attendant à sa vie – un véritable outil de torture tant elle est serrée et empêche tout mouvement au prisonnier.

Au soir du 2 janvier 1870, Troppmann est transféré à la prison de la Roquette, le dépôt des condamnés, appelé aussi le *marchepied de l'échafaud*, car c'est devant la Roquette en effet que sont alors exécutées les sentences de mort.

Lorsque vient le jour de l'exécution, la police doit prendre des précautions particulières pour protéger le condamné contre la fureur populaire. Ce public plein de colère est tout bonnement prêt à le lyncher. On ne se méfiera jamais assez du danger que représente une foule qui laisse s'exprimer sa part d'ombre, ivre de vengeance. Au point que Yvan Tourgueniev, le dramaturge russe, de passage à Paris, présent à l'invitation de Maxime Ducamp, a été effaré par la folie sanguinaire de spectateurs. Certains individus n'ont pas hésité à ramper sous la guillotine pour tremper leur mouchoir dans le sang qui filtrait à travers les fentes du plancher. Il écrivit à la suite de cette manifestation un texte, intitulé « *L'exécution de Troppmann* » qui s'inscrit comme un véritable réquisitoire contre la guillotine.

Malgré les mesures de sécurité, un régiment d'infanterie, deux régiments de cavalerie et la

garde républicaine, l'événement faillit virer à l'émeute. Cette exécution publique fit aussi l'objet d'un débat à la Chambre des Députés, les 20 et 21 janvier 1870 visant désormais à faire exécuter les condamnés à l'intérieur des prisons. Mais il faudra attendre encore de longues années pour y parvenir.

Dans le registre des aberrations on relèvera enfin le repas gargantuesque et le voyeurisme outrageant orchestré par le chef de la sûreté, Monsieur Claude, qui invita quelques personnalités, dont Victorien Sardou et Albert Wolff⁸ à un luxueux souper – une dinde truffée – chez le pharmacien de la Roquette. Les deux personnalités furent les spectateurs horrifiés d'une scène de noce, ni plus ni moins. Tous les invités joyeux entrechoquaient leur verre, écoutant Monsieur Claude débiter des anecdotes tout en mangeant et buvant avec entrain.

Pendant que se tenait ce grotesque souper, les sinistres bois de justice, extraits du hangar de la rue des Amandiers, arrivent sur la place. Sans roulement de tambour, mais sous les aboiements d'une foule énorme installée là pour la nuit de peur de manquer le spectacle, les aides du bourreau procèdent au montage de la machine, conservant un calme exemplaire. Les poutres s'ajustent une à une sur les cinq dalles devant la prison de la Roquette⁹. Enfin ils

8 - Albert Wolff (1835-1891) fut journaliste au *Charivari* et au *Figaro*.

9 - Ce qui vaudra à la guillotine son surnom d'Abbaye de Cinq-Pierres. Ces cinq pierres sont encore visibles aujourd'hui à l'angle de la rue Croix-Aubin et de la Roquette dans le 11ème arrondissement.



clouent les planches, appuient l'escalier contre l'estrade et installent les derniers éléments de l'échafaud, prenant un soin tout particulier du fameux couperet.

Durant ces préparatifs, on soupe et on mange dans les salons du directeur, Monsieur de la Troche d'Oizy. Vêtu d'un habit noir et d'une cravate blanche, Monsieur de Paris, Heindereich, est impassible. Avec ses cheveux blancs taillés en brosse, ses favoris courts, la moustache peignée et le menton toujours soigneusement rasé, il a l'air d'un colonel en retraite.

Des candélabres posés sur la cheminée, des bougies dans les lustres éclairent un buffet composé de sandwiches, de poularde, de pâté de foie gras. Des domestiques circulent avec du thé, du punch et du vin. L'écrivain russe, Tourgueniev, tout comme Sardou et Wolff en est écoeuré. Il reste dans un coin du salon, ferme les yeux pour ne pas voir cette débauche choquante et se bouche les oreilles avec son cache-nez pour ne pas entendre les témoignages d'arrogance et de convivialité immonde.

Comme une faveur, Monsieur Heindereich propose alors à ses invités de visiter sa guillotine. Comble de l'absurde, le déplacement du cortège près de l'échafaud trompe la foule qui hurle pensant que l'exécution était avancée en pleine nuit. Heindereich procède devant ses hôtes à une démonstration du couperet à l'aide d'un mannequin. C'en est trop, Victorien Sardou et Albert Wolf se sauvent épouvantés et bouleversés.

Enfin arrivent les cinq heures du matin : on procède à la toilette du condamné, on lui ôte la camisole de force et lui remet les vêtements qu'il portait devant la cour. En arrivant au pied de la guillotine, Troppmann a vieilli de trente ans. Il porte sur son visage les marques de la peur, ayant sans aucun doute réalisé l'inéluctable et sinistre fin qui l'attend. Trop tard pour les remords.

Sur la place retentissent les commandements militaires, les gendarmes à cheval tirent le sabre au clair. La foule a compris, elle ne chante plus, ne crie plus, c'est un murmure d'effroi qui domine l'espace. La raison a repris sa place, l'heure est enfin au recueillement.

Le condamné monte les marches avec calme et sans trembler.

Cependant il semble bien qu'au moment décisif, Troppmann a essayé de glisser hors de la bascule, L'exécuteur des hautes œuvres a dû le maintenir fortement pour le maintenir sous la lunette. Il en est quitte pour une blessure à la main, car dans un dernier sursaut, le condamné l'a mordu. Niaque... un coup de dent au bourreau, la marque du mort. Mais Monsieur de Paris ne s'en est pas froissé pour autant. C'est ainsi qu'après avoir éteint le sang de la blessure avec son mouchoir, il sort un cigare de sa poche et s'enquiert d'allumettes avec détachement et sans émotion apparente, en homme ayant accompli une tâche tout à fait banale. Plus tard, comme pour se purifier, Monsieur Heindereich ira prendre



EXÉCUTION DE TROPPMANN LE 19 JANVIER 1870.



Le 19 janvier 1870, à six heures et demi environ, M. Claude, chef de la sième, M. de la Roche d'Osny, Directeur de la Roquette, et M. Tablot Greze, entrèrent dans la cellule de Troppmann, qui se leva à leur arrivée; M. Claude s'approcha alors et lui annonça que le moment de l'exécution était arrivé; Troppmann reçut cette nouvelle avec calme et sans que la plus légère émotion parut sur son visage de marbre, il rejeta ses longs cheveux en arrière, et, comme pour en chasser une idée obsessionnelle, se livra aux quatre genoux qui subsistent avec ses habits pour le préparer à la fatale action. Dès qu'il fut prêt, on le liait avec Tablot Greze, aux pieds duquel il tendit sa

voilette. Quelques temps après on vint le chercher pour le conduire au supplice. Quand il sortit de la Roquette, et qu'il vit la guillotine, il se redressa, ses yeux couvraient un regard, et continua cependant à marcher sans défaillance. Arrivé au pied de l'échafaud, il embrassa Tablot Greze qui lui donna une dernière fois sa bénédiction, puis il se gratta les doigts d'un pas aussi ferme que lui présentait les bras dont il était entouré. Là, devant une foule innombrable, qui malgré un froid très-vif stationnait déjà depuis plusieurs heures, Troppmann reçut le jete éternel de sa

Fabrique d'images de GANGE et P. BOUON. 4 800

un bain. C'est ainsi que ce rituel se répète à chaque exécution quelles qu'en soient les circonstances. Le bourreau est un homme d'ordre et de rigueur, froid et méthodique.

L'exécution à peine achevée, le corps de Troppmann est emporté en hâte au cimetière d'Ivry, réservé aux morts de la morgue, des hôpitaux et de l'échafaud. Sans précaution aucune, tel un sac, le cadavre est jeté dans la fosse commune appelée « le Champ des Navets ».

Voilà ! La messe est dite, la justice a tranché une fois de plus d'une main ferme. Alors que le jour se lève, la vie parisienne reprend son cours. Rue de la Roquette la circulation est rétablie, les boutiques ouvrent et les ouvriers partent travailler.

Tout aussi rituellement, l'histoire doit se terminer par ces plaintes écrites sur ce crime affreux, dont il existe plusieurs versions. Mais une seule suffira à la peine, quoique il serait intéressant de les entendre toutes afin de



ressentir toute l'émotion que cette histoire a suscité.

*Troppmann a payé sa dette.
Sa tête sur l'échafaud,
A roulé : - malgré Lachaud
La justice est satisfaite !
L'exemple nous est donné :
N'imitons pas c'forcené.¹⁰*



Point n'est besoin d'épiloguer. Arsène ne tient pas à s'attarder sur cette affaire, ni d'ailleurs là où nos pas nous ont conduits. Au terme de cette balade nous sommes en effet arrivés sur les lieux mêmes de l'exécution, mais de la prison des condamnés, la Grande

10 - Fin de la première plainte citée.

Roquette, il ne reste plus rien. Démolie en 1900, elle a fait place aujourd'hui à des immeubles d'habitation. Seule la Petite Roquette, qui lui faisait face de l'autre côté de la rue, est toujours présente, abritant de jeunes délinquants, me prévient La Virole.

À cette heure de la nuit les deux guichets qui encadrent le porche d'entrée sont comme les sentinelles veillant sur ses discrets pensionnaires.

Évitant au passage une de ces voitures puissantes, nouvellement créée par Monsieur Renault, un superbe coupé vert et or avec ses jantes rouges, Arsène descend sur la chaussée et me montre des pierres insérées entre les pavés et formant une croix de Saint-André :

— Voyez-vous ces dalles de pierre, mon ami ?



Devant mon ignorance, il m'explique qu'il s'agit là des cinq pierres qui marquent l'emplacement où jusqu'à il y a quelques années encore on positionnait l'appareil de Monsieur Deibler¹¹ afin de procéder aux exécutions.

Il y a de quoi être terrifié de savoir que le sang a coulé ici même au nom de la justice alors que dans le même temps le public, conjurant sa peur, se divertissait au son de la musique et des chansons du chanteur de complainte.

— Je comprends bien le rôle habituel du chanteur en ces circonstances : L'édification de la population, l'éducation par la morale. Mais il me semble que c'est peine perdue semble-t-il, non ? dis-je en pointant du doigt l'entrée de la prison.

— Certes, il faut bien le reconnaître la chanson échoue parfois. Et dame ! le fait-divers est aussi un prétexte pour le chansonnier versifiant et mettant en musique les travers de ses congénères quels qu'il soient. Certains faits font grincer des dents et d'autres peuvent prêter à sourire. Je pense ici à ces affaires tenant du vaudeville dès lors qu'une jeune et jolie gourgandine se trouve mêlée à un crime, jouant de son charme et dont la presse ne manque pas de faire ses choux gras.

— Est-ce donc ainsi que vous m'annoncez le récit suivant d'une affaire criminelle engageant une femme dans le premier rôle ?

— Soyez sur vos gardes jeune homme... Méfiez-vous en effet de la femme. Je parle ici de l'enjôleuse, de celle qui va vous ensorceler

au point de faire de vous un pantin, avec ses sourires aguicheurs et ses paroles acidulées. J'en connais qui sous leur doux visage cache une personnalité perverse et pleine de malice.

Me laissant désemparé, il me donne rendez-vous cette fois devant le 36 quai des Orfèvres. Nous nous quittons aux abords du boulevard de Menilmontant, après avoir ressenti la nécessité de nous immerger quelques instants dans la foule des noctambules, comme un retour salutaire à un quotidien plein de vie. Cependant il ne faut pas se faire d'illusions, nous ne vivons pas dans un jardin d'Eden. Qui sait si cet homme, que je croise, au regard d'un bleu profond à faire fondre la plus frigide des femmes, n'est pas un assassin froid qui agit en catimini et en toute impunité. La nature humaine est ainsi faite que le crime peut se cacher sous les atours les plus affriolants quoiqu'en disent les phrénologues.

STÉPHANE VIELLE

11 - Alors que La Virole et Victor Hébert déambulent dans Paris, c'est Anatole Deibler (1863-1939) l'exécuteur en chef des arrêts criminels depuis 1879.

(La suite au prochain numéro.)

